

# MAINTIEN DE LA DEMANDE DE PLACE EN CRÈCHE



Ce document vous permettra de procéder au maintien de votre demande de place en crèche

## I. Dirigez-vous vers le portail familles.

Rendez-vous sur le site [familles.nice.fr](http://familles.nice.fr)

Vous allez être redirigé vers le « **Portail Familles** ».

**VILLE DE NICE** **Portail Familles - Ville de Nice**  
*Crèche - Ecole - Cantine - Garderie - Étude - Accueil loisirs - Sport*

**Bienvenue sur le portail des Familles**

Depuis cet espace, vous pouvez réaliser vos démarches :

- Prénomination en crèche
- Prénomination scolaire
- Inscription cantine, garderie et étude
- Création ou mise à jour du dossier administratif en Accueils de loisirs / Ecole municipale des sports / Centres sportifs de vacances
- Réservation et paiement des places en Accueils de loisirs / Ecole municipale des sports / Centres sportifs de vacances
- Règlement et consultation de vos factures

**Fiche Famille**

Pour effectuer vos démarches, il convient préalablement de créer ou de mettre à jour votre fiche Famille :

- Si vous ne disposez pas encore d'un compte Famille et d'un mot de passe, créez votre fiche Famille.
- Si vous possédez un compte et un mot de passe du portail Education (vos enfants ont déjà été inscrits à la cantine, à une activité périscolaire ou à un accueil de loisirs), renseignez-les
- Si vous possédez un compte et un mot de passe du portail Petite Enfance, un nouveau numéro vous a été adressé par email, renseignez-le avec votre précédent mot de passe

Connexion / Création compte Famille

A ce stade, si vous n'avez pas encore de **numéro de famille**. Sélectionnez donc l'option « **Connexion/Création de Fiche Famille** ».

### *Fiche Famille*

Pour effectuer vos démarches, il convient préalablement de créer ou de mettre à jour votre fiche Famille :

- Si vous ne disposez pas encore d'un compte Famille et d'un mot de passe, créez votre fiche Famille.
- Si vous possédez un compte et un mot de passe du portail Education (vos enfants ont déjà été inscrits à la cantine, à une activité périscolaire ou à un accueil de loisirs), renseignez-les
- Si vous possédez un compte et un mot de passe du portail Petite Enfance, un nouveau numéro vous a été adressé par email, renseignez-le avec votre précédent mot de passe

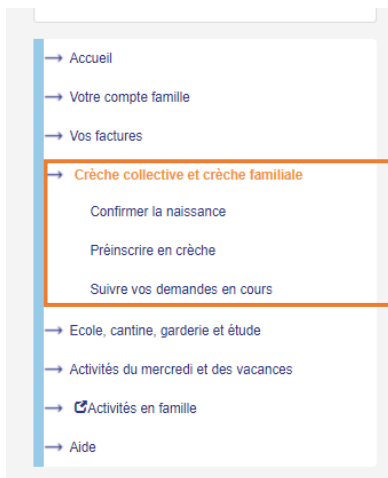
Connexion / Création Fiche Famille

Dans le cas où vous n'avez pas de compte Famille cliquez sur « Création d'une fiche famille » et suivez la procédure décrite dans la **Fiche Pratique 1** "Création d'une fiche famille".

Si vous disposez déjà d'un compte Famille cliquez sur « connexion ».

## II. Maintenez votre demande de place en crèche

Afin de pouvoir procéder au maintien de votre demande de place en crèche, dirigez-vous sur « **crèche collective et crèche familiale** » puis « **Suivre mes demandes en cours** ».



Sur l'écran suivant, vous pouvez visualiser le **suivi de vos demandes**, **maintenir votre demande** de place en crèche, mais aussi **télécharger le récépissé**.

### DEMANDES DE PLACE

Liste du(des) enfant(s)



DJE TEST  
Né(e) le 19/09/2021

Maintien de la demande

Date d'entrée souhaitée 15/09/2021

Nombre de jours hebdomadaires 0

Lun Mar Mer Jeu Ven

Commentaire

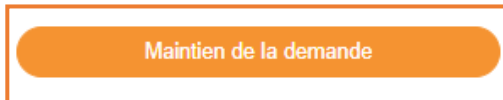
Choix Crèche  
1 CRECHE ARBRE BLEU

[Plan - Itinéraire](#)

Télécharger le récépissé

<a href="#">cliquez pour afficher l'historique complet</a>	Derniers événements	Dates
Envoi d'une relance par MAIL/SMS		17/09/2021
Finalisation de la demande		17/09/2021
Création de la demande de place		15/09/2021

Pour confirmer votre demande de place en crèche, cliquez sur le bouton maintien de la demande.



Une fois cette opération effectuée, un message vous informe que votre demande a bien été prise en compte.

## Suivre vos demandes en cours

### MAINTIEN DE LA DEMANDE

Votre demande a bien été prise en compte

Votre demande a été maintenue.

Parallèlement vous allez recevoir un mail, vous confirmant le maintien de votre demande de place en crèche.



### Confirmation de maintien de demande de place en crèche

Identifiant Famille

Madame TEST,

Votre confirmation de demande de place d'accueil pour votre enfant DJE Test a bien été enregistrée.

La Ville de Nice maintient votre dossier en liste d'attente et ne manquera pas de revenir vers vous dès qu'une place pourra vous être proposée, au regard de votre date de réservation ainsi que des places disponibles dans la tranche d'âge concernée et dans le secteur géographique choisi.

Bien que la majorité des places soit attribuée lors de la rentrée scolaire, des admissions sont possibles en cours d'année en fonction des désistements et sont régies selon les mêmes critères que ceux suscités.

Pour les demandes relatives à la rentrée de septembre 2022, vous serez informé-e des propositions de places par courriel au plus tard mi-juillet 2022.

Si vous le souhaitez, vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec un [Relais Petite Enfance](#) pour obtenir un conseil personnalisé concernant toutes les solutions d'accueil disponibles à Nice pour votre enfant, comme les [assistantes maternelles privées](#), les [crèches associatives](#), les [micro-crèches](#).

Vous pouvez également vous rendre dans des [Lieux d'Accueil Enfants Parents](#), de façon anonyme et gratuite. Vous serez accueilli-e avec votre enfant et accompagné-e dans votre parentalité, si vous le souhaitez.

La ville de Nice vous remercie de votre confiance.